



SÉCURITÉ et REGLEMENT RANDONNÉE VTT.

1. **LA THORMONTBOU** est une randonnée organisée par l'association *Vélo Passion*. Aucun classement ne sera établi. **Le participant certifie pratiquer régulièrement une activité sportive et être totalement aptes médicalement à participer à cette épreuve et en assumer pleinement les contraintes et les risques. Il engage sa seule responsabilité dans le cas contraire.**
2. Le port du casque est obligatoire, **tout participant sans casque sera exclu sans pouvoir prétendre au remboursement de son droit d'inscription.**
3. Pour les mineurs âgés de 7 à 13 ans, accompagnement obligatoire par un adulte majeur responsable, également inscrit à « **LA THORMONTBOU** » sur la même randonnée. Le nom de l'accompagnateur sera porté sur le bulletin d'inscription avec la signature du représentant légal valant autorisation de participer et acceptation de l'accompagnateur désigné. L'accompagnateur accepte cette responsabilité.
4. Pour les mineurs âgés de 14 à 18 ans et non accompagnés, l'autorisation du responsable légal devra être validée par sa signature sur le bulletin d'inscription.
5. Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Chaque participant devra être couvert par son assurance personnelle.
6. Le participant devra emprunter les itinéraires balisés sous son entière responsabilité.
7. Les heures de fermeture des parcours seront définies par l'organisation qui dégage toute responsabilité après la fermeture des parcours.
8. Le participant s'engage à respecter le code de la route. Il sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.
9. Le participant s'engage à respecter les sites traversés et à rester sur les circuits balisés par l'organisation.
10. Le participant s'engage à ne pas quitter le parcours, sauf en cas d'abandon, qu'il devra alors signaler aux organisateurs en appelant le n° de téléphone de secours de la randonnée : **06.88.27.32.03.**
11. Le participant qui quitte le parcours, le fait sous son entière responsabilité, sans recours possible ultérieur contre les organisateurs.
12. Toute personne est responsable de son matériel. En cas de vol, accident ou perte, la responsabilité de « **LA THORMONTBOU** » ne pourra pas être engagée.
13. En cas d'annulation de votre part, aucun remboursement ne sera effectué.
14. L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours et les horaires en cas de mauvais temps, d'évènement majeur ou de contraintes d'organisation.
15. Le poste de secours de la course peut être contacté à chaque instant au N° **06.88.27.32.03**. Celui-ci sera inscrit sur le bracelet numéroté remis au départ de la randonnée.

LE NON-RESPECT DE CE REGLEMENT ENTRAÎNE L'EXCLUSION DE LA RANDONNÉE.